

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET UTILISATION FAITE DE CES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS DURANT L'EXERCICE

Titres concernés / Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
AFFECTATION DES RÉSERVES, DES BÉNÉFICES, DES PRIME OU AUTRES			
Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres (A) AGM du 6 juin 2025 - 18 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	300 millions (A) étant inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
EMISSION AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION			
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (B) AGM du 6 juin 2025 - 19 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	300 millions (B) étant inclus dans le Plafond Global Capital	300 millions (B) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
EMISSION SANS DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION			
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public (à l'exclusion d'offres visées au 1 ^o de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier) (C) AGM du 6 juin 2025 - 20 ^e résolution Expire le 6 août 2027(26 mois)	300 millions (C) étant inclus dans le Plafond Global Capital	300 millions (C) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public visée au 1 ^o de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (D) AGM du 6 juin 2025 - 21 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	300 millions (D) étant inclus dans le Plafond Global Capital	300 millions (D) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice

Titres concernés / Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports en nature (E) AGM du 6 juin 2025 - 22 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	20 % du capital social (E) étant inclus dans le Plafond Global Capital	300 millions (E) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique comportant une composante échange initiée par la Société (F) AGM du 6 juin 2025 - 23 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	300 millions	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Émission d'actions nouvelles ou de titres de créances et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées <i>(Augmentation de capital réservée à un ou plusieurs investisseurs français sélectionnés avec l'accord préalable de l'Etat français dans le cadre de l'autorisation préalable du Ministère de l'Economie au titre du contrôle des investissements étrangers en France) (G)</i> AGM du 6 juin 2025 - 24 ^e résolution Expire le 6 décembre 2026 (18 mois)	100 millions (G) étant inclus dans le Plafond Global Capital	100 millions (G) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Émission d'actions nouvelles ou de titres de créances et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées <i>(Augmentation de capital réservée à un ou plusieurs prêteurs créanciers de la Société au titre d'un Prêt Garanti par l'Etat) (H)</i> AGM du 6 juin 2025 - 25 ^e résolution Expire le 6 décembre 2026 (18 mois)	100 millions (H) étant inclus dans le Plafond Global Capital	100 millions (H) étant inclus dans le Plafond Global Dette	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Augmentation du nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (I) AGM du 6 juin 2025 - 27 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	Dans la limite de 15 % de l'émission initiale (A, B, C ou D) Avec DPS : inclus dans le Plafond Global Capital Sans DPS : inclus dans le Plafond Global Capital	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Augmentation du nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital par l'émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de manière réservée à une ou plusieurs personnes nommément désignées, dans la limite de 30 % du capital (J) AGM du 6 juin 2025 - 28 ^e résolution Expire le 6 décembre 2026 (18 mois)	30 % du capital social à la date de l'AGM	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice

Titres concernés / Date de l'Assemblée générale (durée de l'autorisation/délégation et expiration)	Montant nominal maximum d'augmentation de capital (en € ou en pourcentage du capital social)	Montant nominal maximum des titres de créances (en €)	Commentaire/ Utilisation des délégations au cours de l'exercice échu
Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire AGM du 6 juin 2025 - 31 ^e résolution	Avec et Sans DPS (A+B+C+D+E+G+H+I) : 300 millions (Plafond Global Capital)	Avec et Sans DPS (A+B+C+D+E+G+H) : 300 millions (Plafond Global Dette)	-
ÉMISSIONS AU PROFIT DES SALARIES ET DIRIGEANTS			
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers AGM du 6 juin 2025 - 29 ^e résolution Expire le 6 août 2027 (26 mois)	2 % du capital social à la date de l'AGM	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Attributions gratuites d'actions ordinaires et/ou de préférence existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, et des mandataires sociaux, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées AGM du 6 juin 2025 - 30 ^e résolution Expire le 6 août 2028 (38 mois)	15 % du capital social à la date de la décision d'attribution du Conseil d'administration	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Emission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions avec renonciation au droit préférentiel de souscription AGM du 6 juin 2025 - 33 ^e résolution Expire le 6 août 2028 (38 mois)	3,5 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de l'émission	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice
Augmentation du capital par l'émission d'actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (M) (Augmentation de capital réservée à certains membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou ses filiales) AGM du 6 juin 2025 - 26 ^e résolution Expire le 6 décembre 2026 (18 mois)	2.500.000 €	N/A	Aucune utilisation au cours de l'exercice